



Demande de paiements échelonnés

La demande doit toujours être remplie dans son intégralité. Une seule facture au maximum par demande peut être requise pour un paiement échelonné. **Veillez noter que les signatures doivent être légalement valables.**

Numéro de facture 798

Montant :

Date de la facture :

1. Coordonnées

Entreprise / Nom, Prénom _____
Personne de contact _____
Numéro de client _____
Rue _____
Code postal / lieu _____
E-mail _____
Tél./natel _____

2. Données sur le paiement échelonné

La durée du paiement échelonné ne peut dépasser **12 mois au maximum**. En outre, le paiement peut être effectué en **12 versements au maximum**. **Aucun intérêt** ne sera perçu sur le montant restant dû. Les coordonnées bancaires de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) sont disponibles en ligne sur notre site : [Factures et modes de paiement \(admin.ch\)](#). Le paiement échelonné ne peut être effectué que par **e-banking via IBAN ou code QR**. Les paiements en espèces au guichet de l'office de poste effectués au moyen d'un bulletin de versement ne sont pas acceptés.

Tranche	Date (jj/mm/aaaa)	Montant
1 ^{re} tranche		
2 ^e tranche		
3 ^e tranche		
4 ^e tranche		
5 ^e tranche		
6 ^e tranche		
7 ^e tranche		
8 ^e tranche		
9 ^e tranche		
10 ^e tranche		
11 ^e tranche		
12 ^e tranche		

3. Signatures

Veillez signer conformément aux indications de votre extrait du registre du commerce.

Lieu, date _____ Signature _____

Lieu, date _____ Signature _____

Annexes :

Personnes privées : copie d'une pièce d'identité officielle

Contact :

Tél. : +41 58 465 80 39 (lundi – vendredi 08 h 00 – 12 h 00 / 13 h 30 – 17 h 00)

E-mail : finance@bazl.admin.ch